



Scolia
revue de linguistique

38 | 2024
Les marqueurs de discours

Les marqueurs de discours

Une catégorie linguistique ?

Discourse Markers: A Linguistic Category?

Jean-Claude Anscombe



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/scolia/2893>

DOI : 10.4000/11uyf

ISSN : 2677-4224

Éditeur

Presses universitaires de Strasbourg

Édition imprimée

Date de publication : 7 juillet 2024

Pagination : 11-34

ISBN : 979-10-344-0232-8

ISSN : 1253-9708

Référence électronique

Jean-Claude Anscombe, « Les marqueurs de discours », *Scolia* [En ligne], 38 | 2024, mis en ligne le 07 juillet 2024, consulté le 08 juillet 2024. URL : <http://journals.openedition.org/scolia/2893> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/11uyf>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Les marqueurs de discours Une catégorie linguistique ?

Jean-Claude ANSCOMBRE
CY Cergy Paris Université – CNRS-LT2D
Groupe Opéras (Univ. d'Oviedo)
jean-claude.anscombrel@orange.fr

1. Un état des lieux

1.1. En guise d'introduction : un peu d'histoire

La dénomination de *marqueur de discours* a le vent en poupe depuis un certain temps déjà. La présence du mot *marqueur* semble indiquer une origine anglo-saxonne du terme. En effet, *marker* figure très tôt dans les grammaires de l'anglais, ainsi *modality marker* dès par exemple Quirk (1985). En fait, on le trouve déjà dans les travaux de Schenkein (1972). Le terme n'est donc la propriété exclusive de personne, d'où un certain flottement quant à l'identité des travaux fondateurs. Dès le départ, les marqueurs de discours se définissent essentiellement par une composante pragmatique propre à chacun, en opposition avec un rôle principalement syntaxique dans les grammaires traditionnelles, puis dans la sémantique des débuts, encore largement dépendante de la syntaxe. Ainsi, Halliday & Hasan (1976 : 226 *sq.*) à propos des « mots » *now, of course, well, anyway, surely, et after all*, parlent de « conjonctions », et étudient leur rôle dans la cohésion sémantique du discours, sans jamais évoquer leurs caractéristiques pragmatiques¹. Précisons qu'il s'agit de la partie de la pragmatique

1 Le mot *pragmatic* n'apparaît d'ailleurs pas dans l'ouvrage.

incluse dans la sémantique, la *pragmatique intégrée*². L'originalité de ces marqueurs de discours réside en ce qu'ils correspondent à une nouvelle approche, à un changement de paradigme au sens de Kühn (1962). On passe d'un ordre strictement syntactico-sémantique à un ordre cette fois (sémantico-)pragmatique, ou si l'on préfère, d'une sémantique majoritairement vériconditionnaliste à une sémantique de l'action. Et l'apparition du concept remonte à l'article *Wieso Pragmatik* (Milner 1973), le premier à notre connaissance à aborder l'étude de « mots » comme *Wieso* « comment ça ? » d'un tel point de vue³. Il est donc erroné d'attribuer à Schifffrin (1987) l'initiative d'avoir étudié certaines unités lexicales sous cet angle, y compris dans le domaine anglo-saxon, le travail pionnier de Brockway (1982) sur *after all* étant de toute façon antérieur. La contribution de Milner marque ainsi l'avènement d'une nouvelle approche d'entités lexicales jusqu'alors classées dans les outils syntaxiques (les *mots vides*), voire ignorées des grammaires traditionnelles : parenthétiques (nous y reviendrons), expressions comme *dis donc*, *ça alors*, *et comment*, etc. Parmi les premiers travaux dans cette voie, nous citerons, sans prétention d'exhaustivité⁴ : Anscombe & Ducrot (*mais*, 1977 ; *même*, 1978 ; *au moins*, 1983) ; Anscombe (*pourtant*, *pour autant*, *et comment*, 1983), Gülich & Kotschi (marqueurs de reformulation, 1983), Ducrot & alii (*décidément*, *d'ailleurs*, 1980 ; *enfin*, 1985), Roulet (1987) pour le domaine français. Pour le domaine anglais, outre Brockway et Schifffrin, déjà cités, il faudra attendre Schourup (1999) et Blakemore (2002) pour que le mouvement s'amplifie⁵. Pour l'espagnol enfin, citons Fuentes Rodríguez (*hasta*, *incluso*, *ni siquiera*, 1987) et Portolés Lázaro (*pues*, 1989)⁶. Ces contributions seront suivies de très nombreuses

2 Terme dû à Milner (1973).

3 J. Milner y parle de *particules*.

4 Pour diverses perspectives historiques sur le sujet, cf. Dostie & Pusch (2007), Rodríguez Somolinos (2011), Lansari (2020 : 1-18), entre autres.

5 Schourup parle de *discourse particles* (1985), puis de *discourse markers* (1999), sans envisager d'approche pragmatique.

6 Et le travail précurseur de Barrenechea (1979) sur les *operadores pragmáticos*, dont des adverbes en *-mente* et des locutions verbales comme *sin duda* « sans aucun doute ». Elle n'envisage cependant pas une perspective générale de pragmatique intégrée, et se borne à la fonction d'attitude.

autres – dont celles de Fuentes-Rodríguez (1987), Martín Zorraquino⁷, Portolés Lázaro (2016), etc. – à partir des années 1990⁸, et surtout 2000. En fait, l'idée d'approcher les marqueurs de discours sous l'angle pragmatique apparaît simultanément en plusieurs endroits et sous diverses dénominations, en même temps que se développait une sémantique de l'énonciation à coloration pragmatique. La rencontre était inévitable.

Le terme de marqueur de discours (ou sa traduction dans diverses langues) s'est imposé sur une longue liste de prétendants, peut-être suite à une certaine convergence quant au contenu évoqué. Aucune étude systématique ne semble cependant avoir été consacrée à la possibilité d'une définition opératoire de cette notion, bien que certains travaux se soient interrogés sur sa légitimité dans tel ou tel cas (Fraser 1999, Fischer 2006, Dostie & Pusch 2007, Anscombe 2013, Portolés 2016). C'est à une telle définition et aux problèmes qu'elle pose qu'est consacré l'ensemble des travaux de ce numéro, sur la base de caractéristiques faisant l'objet d'un large consensus.

1.2. Les marqueurs discursifs : les vulgates

1.2.1. Les marqueurs de discours : une classe de mots ?

Un des paradoxes de ce champ d'étude est l'opposition entre un certain consensus sur ce qui est ou n'est pas un marqueur de discours, et l'hétérogénéité des listes de tels marqueurs. Fait fréquemment signalé⁹, sont qualifiés de « marqueurs de discours » des entités très diverses tant morphologiquement que du point de vue leur catégorie grammaticale d'origine. On y trouve pêle-mêle des conjonctions (*quand même*), des adverbes « d'énonciation » (*heureusement*), des impératifs lexicalisés (*Écoute*), des locutions (*en résumé*), certaines interjections (*T'as vu*), des énoncés complets (*C'est toi qui le dis*), et même des unités pour lesquelles l'intuition chancelle, ainsi *comme qui dirait*, et *pour cause*, etc. Cette volonté d'identifier des catégories

7 Par exemple Martín Zorraquino (1994).

8 Cf. sur ce point Loureda & Acín (2010).

9 Dostie & Pusch (2007 : 4) : « [...] les MD sont des mots, particulièrement usités dans la langue orale, qui n'entrent pas normalement dans les classes grammaticales traditionnelles [...] ».

grammaticales d'appartenance n'évite pas certaines confusions. Le *franchement* marqueur de discours dans *Franchement, c'est un problème* est vu comme un adverbe, alors qu'il n'en a pratiquement aucune des propriétés: il suffit de le comparer au *franchement* de *Je vais te parler franchement*. Et cette appartenance catégorielle repose en fait sur une parenté morphologique – la terminaison en *-ment*. Si on peut arguer de la variation *écoute/écoutez*, pour y voir des impératifs, cet argument se heurte au *voyons* de *Tais-toi, voyons*: on ne peut avoir *Tais-toi, vois*. Le problème réside en fait dans la confusion entre catégorie *formelle* et catégorie *fonctionnelle*. Dans le cas des marqueurs de discours, l'apparence formelle n'éclaire guère l'analyse de leur fonctionnement, car ils résultent de processus diachroniques de *lexicalisation*¹⁰, de *pragmaticalisation*¹¹, ou de *grammaticalisation*¹². Ainsi le *voyons* ci-dessus n'admet aucune variation (au contraire de l'impératif habituel), il est donc lexicalisé, avec une valeur de « reproche » – qu'il n'avait pas au départ – processus de *pragmaticalisation*. On peut en revanche douter qu'il ne soit qu'une unité grammaticale, car il porte une attitude¹³.

Nous nous proposons d'étudier l'ensemble des entités linguistiques usuellement appelées « marqueurs de discours » (désormais MD)¹⁴ non selon leur apparence formelle, mais en nous fondant sur leurs diverses propriétés, sémantiques et pragmatiques. Il s'agit d'interroger la validité de l'hypothèse selon laquelle on peut caractériser par des propriétés *fonctionnelles* ces MD dont la fonction principale est l'organisation du discours sur plusieurs plans.

10 Nous entendons par là tous les types de figement.

11 C.à.d. acquisition d'une valeur pragmatique non présente à l'origine de la formation de l'unité.

12 C.à.d. passage d'une valeur lexicale à une valeur principalement grammaticale., d'un « mot plein » à un « mot vide ». Concept et terme dus à Meillet (1921 : 133), et repris par Traugott (1993).

13 Cf. Heine (2013) sur ces problèmes.

14 La dénomination la plus utilisée à l'heure actuelle. Ce problème de la dénomination est sans importance: une étiquette n'est pas la description d'un contenu.

1.1.2. Les marqueurs de discours : quelles propriétés ?

Les nombreuses études de MD spécifiques ou de « familles de MD » montrent qu'intervient de façon récurrente un nombre fini de paramètres fonctionnels, à savoir¹⁵ :

- I. L'incidence d'un figement plus ou moins accentué sur les propriétés syntaxiques,
- II. Une fonction de connexion, qui consiste à relier (en un sens restant à préciser) un certain nombre d'entités discursives, non nécessairement présentes en structure de surface,
- III. Le rôle de l'intonation, avec le problème annexe de la possibilité d'intonations dédiées, *i.e.* propres à certains marqueurs, indépendamment de l'intonation phrastique,
- IV. La distribution des rôles discursifs, en particulier lorsque le MD fait intervenir des structures dialogiques ou dialogales, ou des savoirs communs,
- V. Ce qu'il est convenu d'appeler l'attitude *du locuteur*, et qui peut comprendre des commentaires de type métalinguistique,
- VI. La place dans le discours étudié, en incluant dans cet aspect les possibilités d'incise.

Ces paramètres ne sont pas nécessairement indépendants, et peuvent interférer.

La problématique de ce numéro et de cet article en particulier concerne d'une part le rôle fonctionnel exact de ces six paramètres, et d'autre part, l'importance de leur manifestation dans chaque cas effectif. Les travaux proposés sont donc essentiellement à visée théorique générale; il s'agit non pas d'étudier tel MD dans un cadre théorique donné, mais d'interroger les notions de base fournies ci-dessus en vue de décider si elles peuvent contribuer à circonscrire une classe générale d'entités lexicales sur la base d'une définition polyfonctionnelle. Si le problème étudié peut être illustré par le cas du comportement de tel marqueur particulier, aucune classe spécifique de MD ni aucun cadre théorique ne seront privilégiés.

15 Cf. Heine (2013: 1211 *sq.*), et Molinelli (2014: 264 *sq.*) pour un point de vue proche.

2. Les marqueurs de discours et le figement

Pour certains, les entités reconnues comme MD présentent fréquemment, par rapport à leur morphologie de surface, une sorte de décatégorisation, éventuellement suivie d'une recatégorisation (Dostie & Pusch 2007 : 4). On évoque souvent à ce propos un processus de grammaticalisation. On ne peut en fait généraliser. Ainsi, le MD *enfin*, classé parmi les adverbes, est issu au départ d'une locution adverbiale signifiant «à la fin»¹⁶. Il n'y a donc pas recatégorisation, sauf à abandonner ce statut d'adverbe. En revanche, le *voyons* évoqué supra provient d'une forme impérative, devenue une sorte d'adverbe. Il y a eu recatégorisation, mais non grammaticalisation, si du moins on le considère comme une sorte d'adverbe d'énonciation¹⁷. Si Martín Zorraquino & Portolés Lázaro (1999 : 4057), Fischer (2006 : 6), Dostie & Pusch (2007 : 3), etc., incluent un figement strict dans la définition des MD, d'autres plus réservés, comme Lansari (2020 : 11), se contentent d'évoquer «a certain degree of freezing».

En fait, si on constate une certaine «idiomatization» à l'œuvre sur l'ensemble des MD, poser l'invariabilité comme critère définitoire soulève deux problèmes. Le premier concerne la nature des observables à la base de cette option. Il s'agit presque toujours de MD monolexicaux : fr. *Bon, tiens, décidément, finalement, etc.* ; esp. *claro, bueno, vaya, naturalmente, etc.* ; angl. *well, oh, so, say, etc.* Il est clair qu'ils sont morphologiquement invariables. Mais d'autres MD sont des *séquences polylexicales*, i.e. formées de deux ou plus de deux unités lexicales ayant par ailleurs une existence indépendante¹⁸. Il peut s'agir de suites de deux termes : fr. *Dis donc, voyons voir, comme quoi, soi-disant, etc.* ; esp. *al parecer, ¡Qué va!, es más, por cierto, etc.* ; angl. *Y'know, anyway, I mean, I think*. Mais aussi de plus de deux termes : fr. *Soit dit en passant, voyez-moi ça, c'est-à-dire, au risque de me répéter, etc.* ; esp. *como quien dice, con eso y todo, por mi parte, en pocas palabras, etc.* ; angl. *to begin with, to sum up, on top of that, in other words, etc.*

16 «[...] Quant aux ingrats, il n'en est point/Qui ne meure *enfin* misérable [...]» (La Fontaine, *Fables*, VI, 13, v. 27-28).

17 Aussi appelé *adverbe d'attitude, adverbe disjonctif de style* (Molinier-Lévrier 2000), *adverbe contextuel* (Nølke 1990), *adverbe métalinguistique* (Guimier 1996), *adverbe de relation* (Schlyter 1977), etc.

18 Notion due à Greciano (1983).

Il y a certes des cas d'invariabilité: le MD *voyez-moi ça* n'admet pas la variation *Vois-moi ça*; le MD *bueno* de l'espagnol ne s'accorde pas, etc. Mais d'autres cas existent: *dis donc/dites donc, tu comprends/vous comprenez, tu sais/vous savez, tu vois/vous voyez*, sans compter la variation en combinaison avec bien: *tu sais/tu sais bien, tu vois/tu vois bien*. Le second problème concerne les « critères » de figement des suites polylexicales, objet de nombreuses études: Gross (1984), Gross (1996), Svensson (2004), Palma (2007), García Page (2008), Anscombre (2011), etc. En fait, la rubrique « figement » regroupe des phénomènes dont la parenté ne va pas de soi: idiomaticité, résistance à certaines modifications paradigmatiques et syntagmatiques, opacité référentielle, non-compositionnalité sémantique, etc.¹⁹. Et de fait, peu d'unités polylexicales sont entièrement figées. En revanche, les fonctions assumées par un MD ne sont pas toujours déductibles de sa composition lexicale, comme l'illustre l'opposition *bien sûr/à coup sûr*. L'utilisateur de ces deux MD manifeste sa certitude en la manifestation d'un événement E, ce qui paraît découler logiquement de leur formation à partir de l'adjectif *sûr*. Il est moins évident en revanche que *bien sûr* ne puisse commenter qu'une expérience directe de E, alors que *à coup sûr* exige à l'inverse une expérience cette fois indirecte (Anscombre 2013). Second exemple: celui de *comme quoi* (Deloor 2018). Le locuteur de *comme quoi, p*, reconnaît le bien-fondé de *p*. Mais, point crucial ici, *comme quoi* est impossible avec un savoir direct, ainsi **Comme quoi, les chats ont quatre pattes*, mais possible avec un savoir indirect, issu d'un dire: *Comme quoi, abondance de bien ne nuit pas*. Là encore, rien dans la forme de surface ne laisse prévoir ce résultat.

En résumé, les MD sont figés au sens où leur fonctionnement n'est jamais intégralement déductible de leur seule structure superficielle, même s'il arrive que certaines caractéristiques soient prévisibles. On peut ainsi montrer que dans *soit dit en passant, dire* signifie bel et bien « prononcer des paroles ». Dans *Tiens donc* à l'inverse, la connaissance à la fois du verbe *tenir* et de la conjonction *donc* ne permet pas d'en déduire le fonctionnement exact²⁰.

19 Problèmes détaillés dans Simatos (1997).

20 Sur les problèmes de compositionnalité, cf. Tamba (2014).

3. Les marqueurs de discours et la fonction de connexion

La sémantique des années soixante a vu l'apparition d'études spécifiques consacrées aux conjonctions traditionnelles, ainsi *mais*, pour reprendre un cas beaucoup étudié. Par la suite, les linguistes se sont intéressés à d'autres catégories de « mots », en particulier certains « adverbes » comme *décidément*, études à l'origine de la mode des MD. D'où la question de déterminer si les connecteurs d'hier comme *mais* et d'autres font partie d'une catégorie plus générale qui comprendrait aussi les MD d'aujourd'hui comme *décidément*. Question qui renvoie à la définition précise de la fonction de connexion.

Faute de place pour une analyse détaillée du problème, nous rappellerons ici la position de Anscombe & Delahaie (2014): les analyses sont menées non au vu de la *structure de surface*, mais par rapport à une *structure profonde*, i.e. une représentation abstraite. Dans un tel cadre, à une entité linguistique M, la théorie choisie fait correspondre une fonction spécifique F ($p_1, p_2, p_3, \dots, p_r$), où les p_1, p_2, p_3 , etc. sont en relation éventuelle avec des X_i de surface, indépendamment de leur présence effective et de la linéarité inhérente au discours. L'appartenance de M à une catégorie donnée dépendra alors des propriétés de F. Cette façon de procéder présente plusieurs avantages: a) Elle permet de traiter de façon unitaire les cas d'absence de cotexte droit et/ou gauche; b) Puisque la connexion relie des entités profondes et non directement du moins des entités de surface, la question du type linguistique des entités superficielles reliées ne se pose plus; c) la qualification de connecteur dépend d'une décision du linguiste quant à la nature de F, et non d'une analogie avec une conception de surface floue; d) l'introduction d'un niveau abstrait est particulièrement commode pour représenter des contenus non explicites comme les *savoirs partagés*, souvent sollicités par les connecteurs et les MD; e) enfin, l'utilisation d'une structure abstraite non isomorphe à la structure de surface permet d'éviter des hypothèses d'homonymie parfois gênantes. Considérons par exemple (Anscombe, 2023b):

(1a) A: – *Tu entends, la pluie? Bien sûr, il pleut, comme chaque fois que je veux aller me promener.*

(1b) A (entendant le bruit de la pluie): – *Bien sûr, il pleut, comme chaque fois que je veux aller me promener.*

Ces deux exemples recevront le même traitement en structure profonde. La « perception » de A dans (1b) sera représentée dans la même métalangue que la remarque *Tu entends la pluie?* de A dans (1a). On évite ainsi le recours à des « indications contextuelles » non réellement théorisées. Considérons maintenant :

(2a) *J'ai acheté un chat, mais il ne chasse pas les souris.*

(2b) **J'ai acheté un chat, mais il chasse les souris.*

(2b) est effectivement assez peu vraisemblable, du moins dans un contexte ordinaire. Or d'autres exemples ne montrent pas cette dissymétrie :

(3a) *J'aime beaucoup lire, mais surtout des romans policiers.*

(3b) *J'aime beaucoup lire, mais surtout pas des romans policiers.*

La solution choisie fera intervenir un savoir commun tant dans (2a) que (2b), à savoir *Les chats chassent les souris*, que (2a) fait jouer – d'où le *mais* – et auquel (2b) semble s'opposer, d'où la difficulté. Il n'y a en revanche aucun savoir partagé qui lie la lecture aux romans policiers – on peut ou non aimer en lire – d'où (3a), et aussi bien (3b). Notons que le problème des savoirs communs est qu'ils ne sont pas nécessairement explicites ni toujours explicitables, ainsi dans (2a), où ajouter *Les chats chassent les souris* serait quelque peu étrange. Au niveau d'une structure profonde en revanche, rien n'empêche de les expliciter comme cotextes et dans la même métalangue que les énoncés de surface. La structure profonde n'est en effet que la construction d'une structure idéale destinée à expliquer et prévoir le comportement de la structure de surface. Dans une telle optique, un MD ne connectant rien en surface au sens usuel peut cependant se révéler être connecteur au niveau « profond ». Il y a donc, selon le (bon) mot de Rouanne (2012), des « connecteurs déconnectés ». Ainsi le *franchement* adverbe d'énonciation. Identique par la forme au *franchement* adverbe de constituant, il fait partie d'une sous-classe où se trouvent également *sincèrement* et *confidentiellement*²¹. Très souvent en incise, contrairement à l'adverbe de constituant, il a une fonction *métadiscursive* : le locuteur de *franchement*, *p* se présente comme

21 Pour Molinier & Lévrier (2000 : 66), ces adverbes indiquent « [...] la disposition psychologique ou morale du locuteur en tant que tel vis-à-vis du destinataire [...] ».

« franc » dans son énonciation de p²². Une approche intuitive laisserait penser que ce *franchement* se limite à commenter un énoncé : il n'en est rien. La paire minimale est la suivante :

(4a) A : – *J'aimerais bien aller me promener.*

(4b) B : – *Franchement, (il ne fait pas beau + ? il fait beau).*

Pourtant, *Franchement, il fait beau* et *Franchement, il ne fait pas beau* semblent également possibles – hors contexte. La bizarrerie signalée dans B tient bien à la présence de l'adverbe : si on le supprime elle disparaît. L'analyse du phénomène (Donaire 2006, Hermoso 2009) montre que *franchement* : a) s'inscrit par rapport au discours antérieur d'un autre ; b) s'oppose à ce discours. Dans notre exemple, le discours antérieur est celui de A. Au vu du savoir commun que le beau temps est un argument de promenade, ce qui suit *franchement* doit s'opposer à *beau temps*, d'où le contraste en (4b). Ce comportement de *franchement* présente ici des similitudes avec celui de *mais* dans :

A : – *J'aimerais bien aller me promener.*

B : – *Mais (il ne fait pas beau + ? il fait beau) !*

La notion stricte de connexion, usuellement cantonnée à des mots comme *mais* ou *parce que*, devrait donc être élargie à des cas comme celui de *franchement*, où il s'agit en fait d'une organisation du discours. Le choix d'une structure profonde permet de traiter de la même façon une opposition à un discours antérieur explicite ou à une attitude non verbalisée. Enfin, cet exemple montre que des cas en apparence simples peuvent révéler toute une structuration sous-jacente du discours²³.

Dernier cas : celui de *mais*, connecteur adversatif « reliant des propositions » (Togebly 1984 : 17). Wartburg & Zumthor (1958 : 69) déclaraient déjà que « [...] La valeur la plus courante de *mais* est simplement adversative [...] », mais remarquaient que « [...] La langue familière emploie souvent *mais*, au début d'une phrase ou d'un discours, sans aucune idée d'opposition, à seule fin d'attirer l'attention de l'auditeur [...] » :

(5) *Mais dites-moi, qu'allez-vous faire pendant vos vacances ?*

Il faudrait alors distinguer deux *mais* homonymes, un *mais*₁ adversatif d'opposition, et un *mais*₂ non adversatif, sans rechercher de base

22 C'est un cas de pragmatocalisation.

23 Cf. pour un problème analogue, l'analyse de *à peine* dans Vázquez Molina (2016).

commune à ces deux fonctions à un niveau plus abstrait, solution qu'en principe les grammaires n'envisagent pas.

Ainsi, la fonction de connexion en ce sens semble caractériser de nombreux MD. Rien d'étonnant à cela, les MD sont considérés comme des organisateurs du discours.

4. L'intonation et les marqueurs de discours

Longtemps reléguée, l'étude des phénomènes prosodiques a fait un retour en force²⁴. Ce regain d'intérêt est dû à la (re-)découverte de phénomènes autrefois négligés, ainsi les exclamatives, mais aussi les MD : beaucoup d'entre eux montrent en effet des profils prosodiques spécifiques²⁵, en particulier ceux situés en incise et pouvant donc échapper à la mélodie de l'énoncé-hôte. Schiffrin (1987 : 34 *sq.*) note la difficulté d'une telle étude, Fischer (2006 : 9) considère que les MD sont largement autonomes sur le plan prosodique, Avanzi (2009 : 136) opte, dans le cas des parenthétiques du français parlé, pour une révision des conceptions classiques de l'interface prosodie/syntaxe. Pour nombre de spécialistes, une ligne prosodique « non alignée » fait partie de la définition d'un MD, bien que certains, ainsi Kaltenböck, Heine & Tuteva (2011 : 855), doutent de la portée générale de cette affirmation. Faute de place, nous nous contenterons de signaler quelques problèmes spécifiques de l'intonation des MD.

- a) Une première constatation est qu'un nombre important d'entités considérées comme des MD n'ont pas d'intonation particulière, et suivent celle de l'énoncé dans lequel ils sont insérés. C'est le cas du *franchement* de l'exemple (4b) ci-dessus. Son intonation est montante en position initiale et médiane, et descendante en position finale. C'est aussi le cas de *à mon avis* comme illustré dans :

(5a) *À mon avis* (↑), *l'IA est un domaine prometteur.*

(5b) *L'IA est, à mon avis* (↑), *un domaine prometteur.*

(5c) *L'IA est un domaine prometteur, à mon avis* (↓).

24 Le domaine prosodique est analysé en détail dans Rossi (1999), Di Cristo (2013), Martin (2018).

25 L'intonation est pour nous l'intonation perçue, et donc différentielle, et non l'intonation produite, qui relève de l'acoustique.

Notons cependant que si l'auteur de (5c) veut faire savoir qu'il considère son avis comme relatif, il pourra utiliser une intonation montante à *mon avis* (↑) qui correspond à celle de *à mon avis du moins*. C'est là une propriété souvent signalée: la position en incise tend à « autonomiser » le segment concerné, y compris sur le plan mélodique.

- b) Certains connecteurs se conformant à la ligne mélodique de l'énoncé où ils apparaissent peuvent, en incise, présenter une intonation spécifique. Ainsi *quand même*, dans les deux exemples suivants (Anscombre 2023a):

(6a) *Que Dante ait eu des reproches sanglants à faire à Gemma, sa femme, bien, mais là, quand même (↑), il pousse le bouchon trop loin* (Philippe Sollers, *Le cœur absolu*, 1987: 125).

(6b) *Repentance et Algérie. Ah quand même (↑), c'est un peu fort. Décidément les Algériens ne seront jamais satisfaits* (SE).

- c) Certains connecteurs ne donnent lieu à aucune intonation particulière, quelle qu'elle soit. C'est, semble-t-il, le cas de *mais* dans:

(7a) *J'ai essayé d'appeler Max, mais il n'a pas répondu.*

En fait, certains usages de *mais* possèdent une intonation spécifique, les emplois « détachés »:

(7b) *lorsqu'ils nous y prenaient [...] à échanger des grêles de cailloux avec ceux d'en face! Encore? Mais! (↑) Vous ne comprendrez donc jamais? Punis! Privés de Noël. Et de sortie.* (Bayon, *Le lycéen*, 1987, Grasset).

Ou en combinaison avec *Ah*:

(7c) *La concierge l'a bloqué par sa veste: « Ah! Mais! (↑) on va voir ça! P'tits voyous! »* (Bayon, *Le lycéen*, 1987, Grasset).

- d) Enfin, certains MD ont une intonation *spécifique*. C'est par exemple le cas du *enfin* exprimant un genre de soulagement²⁶, et qui ne peut avoir, quelle que soit sa position dans la phrase, qu'une intonation descendante:

(8a) *Enfin (↓), te voilà!*

(8b) *La mer, enfin (↓).*

26 Ducrot *et al.* (1985). À distinguer du *enfin* de protestation, qui peut avoir les deux types d'intonation.

Il arrive même que deux emplois du même MD se distinguent par l'intonation. Ainsi le *voyons*, qui a valeur soit d'interrogation, soit de reproche, peut avoir les deux types d'intonation dans le premier cas, uniquement l'intonation descendante dans le second :

(9a) *Voyons... (↑) / (↓). Qu'est-ce qu'on va manger ce soir?*

(9b) *Arrête de bouger tout le temps, voyons (↑) / *(↓).*

Le cas du *voyons* «de reproche» pourrait être l'indice d'une lexicalisation de l'intonation (Petit 2010), contre donc la thèse usuelle de la polysémie de certains MD.

5. La distribution des rôles discursifs par les marqueurs

Si tout MD est fondamentalement un organisateur du discours dans lequel il apparaît, il n'est pas étonnant que parmi ses attributions figure la distribution de rôles discursifs aux différentes entités censées représenter les acteurs de cette mise en scène qu'est un énoncé. Nous examinerons ce problème dans le cadre minimaliste commun aux différentes théories polyphoniques et dialogiques²⁷. Ces approches se fondent sur l'hypothèse que l'auteur déclaré d'un énoncé (le *locuteur*) peut ne pas être à l'origine de toutes les valeurs sémantiques qui s'y côtoient. En particulier, la structure sémantique de tout énoncé s'obtient par décomposition en divers éléments, des *voix*, qui sont autant d'auteurs présents dans l'énoncé, contre la thèse usuelle «un énoncé = un seul auteur». L'organisation de ces voix par le locuteur (au travers de son énonciation) constitue le sens de l'énoncé : le locuteur peut s'identifier à une voix, s'en distancier, l'évoquer, l'approuver, etc. L'exemple de la négation illustrera cette approche de façon simple. Considérons en effet :

(10) *Max n'est pas venu à la fête, ça m'embêtait.*

On peut interpréter (10) comme «Max n'est pas venu parce que ça m'embêtait qu'il vienne», d'où on tire que *Max n'est pas venu* inclut d'une certaine façon *Max est venu*. De cette idée que toute négation comprend une affirmation, on tirera une décomposition de *Max n'est*

²⁷ Pour un panorama général de la polyphonie, cf. Anscombe (2009); et Brès (2005) pour le dialogisme..

pas venu à la fête en deux voix : l'une « dit » que « Max est venu à la fête », l'autre affirme que « non ». C'est à cette dernière que s'identifie le plus souvent le locuteur du tout. Or l'étude de différents marqueurs montre l'intervention fréquente de voix de ce type. Nous commencerons par l'exemple simple du MD *dit-on* dans :

(11) *Il y a un réchauffement climatique, dit-on.*

Le *on* de *dit-on* renvoie à une voix communautaire – un ON-locuteur, source du savoir partagé *Il y a un réchauffement climatique*, comme l'indique la possibilité de *dit-on autour de moi*. De plus, le locuteur du tout ne peut enchaîner que par un désaccord sur cette opinion :

(12) *Il y a un réchauffement climatique, dit-on, (? opinion que je partage + opinion que je ne partage pas).*

Le locuteur L de (11) fait donc entendre un minimum de deux voix : la voix d'une communauté à laquelle L n'appartient pas. Et une voix d'avis opposé à cette communauté, à laquelle s'associe cette fois L. Voyons maintenant l'exemple plus compliqué de *je me suis laissé dire* (Anscombre 2023b) :

(13) *Je ne sais pas où est Lia, mais je me suis laissé dire par Max qu'elle passait des vacances de rêve à Tahiti.*

Toute la question est le rapport entre le locuteur L de (13) repéré par *je* et *p* = *Lia passe des vacances de rêve à Tahiti*. Max est visiblement l'auteur de *p*, parole dont L a été le destinataire. Mais cette parole *p* de Max informe L sans qu'il ait posé la question *Où est Lia?* C'est là l'origine du contraste :

(14a) *Quand j'ai demandé à Max où était Lia, il m'a répondu qu'elle était à Tahiti.*

(14b) *Quand j'ai demandé à Max où était Lia, ??je me suis laissé dire qu'elle était à Tahiti.*

Cet exemple, que nous ne pouvons détailler, montre combien complexe peut être l'organisation des rôles discursifs induits par un MD.

6. Les marqueurs de discours : attitude, modalité et prise en charge

La grande majorité des études sur les MD les décrivent comme véhiculant une *attitude* du locuteur. Ainsi, le *franchement* évoqué *supra* est unanimement décrit comme représentant une « attitude de franchise du locuteur par rapport au contenu évoqué », comme

parlant « depuis sa franchise ». Cette analyse, qui semble convaincante au premier abord, fait immédiatement apparaître des problèmes de définition. D'autant plus que cette idée d'*attitude* évoque deux autres notions, celles de *modalité* et de *prise en charge*. La notion de modalité est examinée dans le très approfondi travail de Gosselin (2010), et un vaste panorama de la notion de *prise en charge*²⁸, se trouve chez Coltier, Dendale & Brabanter (2009) et Donaire (2014). Gosselin (2010: 53 sq.) voit tout *énoncé* comme prédisant des *représentations* d'entités – par exemple les arguments d'un prédicat. Ces représentations peuvent être validées ou non de différentes façons par le locuteur, validations correspondant à différents types de modalité. C'est le cas du *franchement* évoqué précédemment, qui exprime très généralement une certaine validation d'un contenu. Nous retiendrons comme notion de *prise en charge*, la prise de responsabilité d'une prédication par un acteur de l'*énonciation* – le locuteur entre autres. Soit l'exemple ci-après, où A dit à B :

Franchement, ton « copain » est un beau salaud.

Le locuteur A valide – par *franchement* – *ton « copain » est un beau salaud*, sans prendre en charge *ton « copain »*, prise en charge (la validation de *X est le copain de B*) – attribuée à B. Enfin, *franchement* signifie une prise en charge par A sur le registre de la modalité²⁹ de *Le copain de B est un salaud*, en simplifiant. Une telle prise en charge est *montrée* et non *assertée*, comme ce serait le cas pour *Max viendra peut-être demain*.

Cette vision *élargie* permet de rapprocher trois notions parfois opposées, à savoir la polyphonie (et/ou le dialogisme), certains types de modalité, et enfin la *médiativité*. À l'origine en effet, la médiativité est l'étude des procédés (les *marqueurs médiatifs*) qui spécifient la source des informations véhiculées par un énoncé (Bybee, 1985: 184). Si comme (Willett, 1988: 52), on intègre dans la notion de médiativité l'attitude du locuteur, voire certaines modalités (Chafe, 1986: 2 666), l'étude des MD relève alors aussi de la médiativité (Ajimer, 2013).

28 Due à Culioli (1980).

29 Modalité épistémique et extrinsèque dans la classification de Gosselin (2010: 60 sq.)

Cette approche évite ainsi de classer différemment des phénomènes semblables selon l'optique considérée³⁰.

7. Place du MD dans le discours : incises et parenthétiques

Cet aspect du fonctionnement des MD est délicat, car il touche à un champ où les définitions et la terminologie sont loin d'être acceptées par tous. Le problème initial est bien connu : de nombreuses unités lexicales étiquetées comme MD semblent pouvoir, au sein d'une même énonciation, occuper des positions différentes, sans modification sémantique. Ainsi dans :

À *vrai dire*, ce n'était pas aussi difficile que ça en avait l'air/
 Ce n'était pas aussi difficile que ça en avait l'air, à *vrai dire*!
 Ce n'était pas, à *vrai dire*, aussi difficile que ça en avait l'air/
 Ce n'était pas aussi difficile, à *vrai dire*, que ça en avait l'air.

Le phénomène le plus connu est celui de l'incise, souvent matérialisée à l'écrit par des virgules. Et parmi ces incises, les *parenthétiques* (entre autres dénominations) ont fait l'objet de très nombreuses études, parmi lesquelles : Urmson (1970), texte fondateur, mais aussi C. Blanche-Benveniste et les *verbes faibles* du français dès 1989, Avanzi (2009) et Gachet (2009), Schneider (2007), et Kaltenblock, Heine & Tuteva (2011) sur le lien entre parenthésation et MD. Les propriétés des verbes faibles ont particulièrement attiré l'attention, ainsi celle illustrée par :

(15a) *Je sais que la terre est ronde.*

(15b) *La terre est ronde, je le sais.*

(15c) *La terre est ronde, je sais.*

(15b) et (15c) représentent deux mises en incise, avec copie et sans copie respectivement. La première est l'affirmation d'un savoir, la seconde une sorte d'attitude modale par rapport à ce même savoir. Cette dernière est un verbe faible, nous dirions un MD. Or (15c) possède entre autres (Anscombe, 1981 : 101 *sq.*) la propriété suivante :

(15d) *La terre est ronde, je le sais, et toi aussi.*

(15e) *La terre est ronde, je sais, *et toi aussi.*

30 Cf. Cuenca (2013 : 191 *sq.*) "[...] The fuzzy boundary between discourse marker and modal marker [...]".

En d'autres termes, le MD résultant de la parenthésisation sans copie n'est plus rattaché syntaxiquement au reste de l'énoncé, contrairement à la phrase initiale et à la version avec copie. D'où la thèse de Kaltenböck, Heine & Kuteva (2011): la formation des MD passe par la parenthésisation en tant qu'elle libère syntaxiquement et sémantiquement le futur marqueur. Nous reprendrons cette idée mais en ne la bornant pas aux parenthétiques. Si beaucoup de MD sont effectivement formés par parenthésisation, ce n'est pas le seul procédé. En fait, tout procédé libérateur de contraintes syntaxiques/et/ou sémantiques peut aboutir à la formation d'un MD, dont la mise en incise initiale, médiane ou finale, mais aussi: a) L'extraposition (sans incise) initiale ou finale; b) La troncature; c) La combinaison avec d'autres marqueurs et/ou connecteurs. Nous illustrerons ces propos sur le cas de *quand même* (= *QM*), qui a, en français contemporain, pas moins de sept emplois différents (Anscombe 2023a), et dont nous allons retracer brièvement l'apparition à partir des données de *Frantext*:

1. Jusque vers les années 1830, *QM* apparaît dans des constructions du type *Quand même p, q, p et q* étant au conditionnel. Cette construction a subsisté jusqu'à nos jours, mais est devenue culte.
2. Vers les années 1830, certains exemples sont de la forme *q, quand même p*.
3. On commence à voir des exemples de type *q, quand même p* à l'indicatif.
4. La correspondance de George Sand offre des exemples comme *je suis heureuse quand même la pluie*, avec *quand même* = « malgré ».
5. Premiers cas d'extraposition: « [...] Quant aux farces, nous sommes un peu vieux, mais nous en ferons *quand même* [...] » (George Sand, 1839).
6. Premiers cas d'incise (finale): « ...Allons, se dit-il, restons avec elle, *quand même!* » (Balzac, 1843).
7. Troncature, et combinaison avec *et*³¹: « [...] Désir bien naturel et qui, j'espère, ne sera pas perdu, ou Saint-Martin serait au bout du monde, *et quand même!* » (Guérin, 1847).

31 Cf. *et alors*. *Et quand même* est ici pour *et quand même ce serait le cas*.

8. Apparition du *quand même* de protestation, en combinaison avec *oh!*³² «[...] j'ai trop peur de m'y accoutumer et de lâcher ce mot-là devant le monde. – Eh bien, quand même? – *Oh! Quand même...!*» (George Sand, 1850).
9. Apparition d'incises médianes: «[...] sous ces mièvreries souriantes de la recherche, il y a, *quand même*, le génie du maître [...]» (George Sand, 1855).
10. Apparition de valeurs exclamatives seules: «[...] En deux mots, sa devise était: *Quand même!* [...]» (J. Verne, 1865).
11. Généralisation du *quand même* final extraposé, du type de: «[...] Il a confessé que j'y voyais clair; mais il est parti *quand même* [...]» (George Sand, 1865).
12. Apparition d'incises initiales: «[...] Puisque, *quand même*, on le voulait coupable, qu'il le fût au moins des vraies choses qu'il avait faites [...]» (E. Zola, 1890).
13. Apparition plus tardive de combinaisons de *QM* avec d'autres marqueurs, ainsi les deux *Ah, QM*, vers 1970.

Conclusion

Tous les faits qui viennent d'être examinés nous inspirent la conclusion suivante, largement programmatique. Il n'y a pas de catégorie de «marqueurs discursifs» au sens où il y a une catégorie nominale et une catégorie verbale. Il y a en revanche dans un état donné de la langue, une série d'expressions (les «mots vides») susceptibles d'assumer certaines fonctions: l'organisation du discours et des rôles discursifs, l'expression d'une attitude, une fonction métalinguistique, etc. La réalisation d'une de ces fonctions par une expression donnée et son mode de prise en charge par le locuteur sont contraints, outre les caractéristiques propres à l'expression, de façon syntaxique, sémantique et pragmatique par la place qu'occupe l'expression dans l'énoncé. Pour donc avoir accès à de nouvelles fonctions, il faudra modifier soit la place de l'expression – extraposition initiale ou finale, incise – soit sa forme – parenthétisation, troncature, combinaison avec d'autres

32 Cf. le *Ah! Quand même!* actuel de protestation.

marqueurs³³, ligne prosodique, etc. Notons que l'acquisition de ces nouvelles fonctions peut avoir lieu sans processus de lexicalisation, quels qu'ils soient. Mais divers processus de lexicalisation peuvent alors donner naissance à ce qui semble être un nouveau marqueur, d'où l'idée fautive à notre avis d'éléments homonymiques. On peut le voir par exemple sur le cas simple de *franchement*, dont les deux «valeurs» correspondent en fait à des «places» différentes, c'est-à-dire à deux prises en charge différentes, ou encore, dans l'optique de Gosselin (2010), à deux modalités différentes.

Bibliographie

- AJIMER K. (2013), Analyzing modal adverbs as modal particles and discourse markers, in L. Degand, B. Cornilie & P. Pietrandea (eds.), *Discourse Markers and Modal Particles. Categorization and description*, Benjamins, Amsterdam-Philadelphia, 89-106.
- ANSCOMBRE J.-C. (1981), Marqueurs et hypermarqueurs de dérivation illocutoire: notions et problèmes, *Cahiers de linguistique française*, 3, Genève, 75-124.
- ANSCOMBRE J.-C. (1983), *Pour autant, pourtant* (et comment): à petites causes, grands effets, *Cahiers de linguistique française*, 5, Genève, 37-85.
- ANSCOMBRE J.-C. (2009), La comédie de la polyphonie et ses personnages, *Langue française*, 164, 11-31.
- ANSCOMBRE J.-C. (2011), Figement, idiomatisme et matrices lexicales, in J.-C. Anscombe & S. Mejrî eds, *Le figement linguistique: la parole entravée*, Champion, Paris, 17-40.
- ANSCOMBRE J.-C. (2013), Polyphonie et représentation sémantique des marqueurs de discours. Quelques problèmes, *Revue de sémantique et pragmatique*, 33-34, 7-32.
- ANSCOMBRE J.-C. (2023a), *Quand même*: le couteau suisse, *Cédille*, 23, 1-24.
- ANSCOMBRE J.-C. (2023b), Causativité et réactivité dans le fonctionnement du marqueur de discours *Je me suis laissé dire*: Application à l'analyse contrastive français/espagnol, *Linguisticae Investigationes*, 46, 179-199.

33 Plusieurs combinaisons comprennent deux marqueurs (ainsi le *Mais non!* récent, en réponse, signifiant «je ne te crois pas»), mais aussi trois: *Ben dis donc!*

- ANSCOMBRE J.-C. & DELAHAIE J. (2014), Connecteurs et connexion: quelques jalons, *Cahiers de lexicologie, La sémantique en France: un état des lieux*, 105, 161-179.
- ANSCOMBRE J.-C. & DUCROT O. (1977), Deux *mais* en français?, *Lingua*, 43, 23-40.
- ANSCOMBRE J.-C. & DUCROT O. (1978), Échelles argumentatives, échelles implicatives, et lois de discours, *Semantikos*, 2-3, 43-66.
- ANSCOMBRE J.-C. & DUCROT O. (1983), *L'argumentation dans la langue*, Mardaga, Bruxelles.
- AVANZI M. (2009), La prosodie des verbes parenthétiques en français parlé, *Linx*, 61, 131-144.
- BARRENECHEA A.M^a (1979), Operadores pragmáticos de actitud oracional: los adverbios en *-mente* y otros signos, *Estudios lingüísticos y dialectológicos. Temas hispánicos*, Hachette, Buenos Aires, 39-58.
- BENVENISTE Cl. B. (1989), Constructions verbales «en incise» et rection faible des verbes, *Recherches sur le français parlé*, 9, 53-73.
- BLAKEMORE D. (2002), *Relevance and Linguistic Meaning. The semantics and pragmatics of discourse markers*, Cambridge University Press, Cambridge.
- BRES J. (2005), Savoir de quoi on parle: dialogue, dialogal, dialogique; dialogisme, polyphonie, in J. Bres, P.P. Haillet, S. Mellet, H. Nølke & L. Rosier (dirs), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, de Boeck-Duculot, Bruxelles, 47-73.
- BROCKWAY D. (1982), Connecteurs pragmatiques et principe de pertinence, *Langages*, 67, 7-22.
- BYBEE Joan L. (1985), Morphology: a study of the relation between meaning and form, *Typological Studies in Language*, 9, John Benjamins, Amsterdam.
- CHAFE W. (1986), Evidentiality in English Conversation and Academic Writing, in W. Chafe & J. Nichols (eds.), *Evidentiality: The Linguistic Coding of Evidentiality*, *Advances in Discourse Process* XX, 261-272.
- COLTIER D., DENDALE P. & BRABANTER P. (2009), La notion de prise en charge: mise en perspective, in D. Coltier, P. Dendale & P. Brabanter (éds), *La notion de prise en charge, Langue française*, 162, 2, 3-27.
- CUENCA M. (2013), The fuzzy boundaries between discourse marking and modal marking, in L. Degand, B. Cornilie & P. Pietrandea

- (eds.), *Discourse Markers and Modal Particles. Categorization and description*, Benjamins, Amsterdam-Philadelphia, 191-216.
- CULIOLI A. (1980), Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives: l'aoristique, in J. David & R. Martin (dirs), *La notion d'aspect*, Klincksieck, Paris, 181-193
- DELOOR S. (2018), *Comme quoi*, in J.-C. Ansbrombre, M.^a ·L. Donaire & P. P. Haillet (dirs), *Opérateurs discursifs du français 2*, coll. *Sciences pour la communication*, 123, Peter Lang, Berne, 123-147.
- DI CRISTO A. (2013), *La prosodie de la parole*, Coll. *Voix, parole, langage*, De Boeck Supérieur, Bruxelles.
- DONAIRE M.^a. L. (2006), Les dialogues intérieurs à la langue, *Le français moderne*, 74, 61-73.
- DONAIRE M.^a. L. (2006), Prise en charge et polyphonie, deux notions pour une théorie, *Cahiers de lexicologie*, 105, 33-56.
- DOSTIE G. & PUSCH C.D. (2007), Les marqueurs discursifs: sens et variation, *Langue française*, 154, 3-12.
- DUCROT O. & al. (1980), *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- DUCROT O. & al. (1985), *Enfin*, marqueur métalinguistique, *Journal of Pragmatics*, 9, 199-239.
- FISCHER K. (2006), *Approaches to Discourse Particles*, Amsterdam, Elsevier.
- FRASER B. (1999), What are discourse markers?, *Journal of pragmatics* 31, 931-952.
- FUENTES-RODRÍGUEZ C. (1987), Pragmática y relación intertextual: el caso de *hasta, incluso y ni siquiera*, *Estudios de Lingüística*, 4, 159-176.
- GACHET F. (2009), Les verbes parenthétiques. Un statut syntaxique atypique? *Linx*, 9, 123-29.
- GARCÍA PAGE M. (2008), *Introducción a la fraseología española. Estudio de las locuciones*. Anthropos Editorial, Barcelona.
- GOSSELIN L. (2010), *Les modalités en français. La validation des représentations*, coll. *Etudes Chronos*, 1, Rodopi, Amsterdam-New-York.
- GRECIANO G. (1983), *Signification et dénotation en allemand. La sémantique des expressions idiomatiques*, Publications du Centre d'Analyse syntaxique, IX, Université de Metz, Metz.
- GROSS G. (1996), *Les expressions figées en français*, Ophrys, coll. *L'essentiel français*, Paris.

- GROSS M. (1984), Une classification des phrases « figées » du français, in P. Attal & C. Muller éds, *De la syntaxe à la pragmatique*, Benjamins, Amsterdam, 141-180.
- GÜLICH E. & KOTSCHI T. (1983), Les marqueurs de la reformulation paraphrastique, *Cahiers de linguistique française*, 5, 305-351
- GUIMIER C. (1996), Les adverbes du français: le cas des adverbes en *-ment*, Ophrys, Paris.
- HALLIDAY M.A.K. & HASAN R. (1976), *Cohesion in English*, Longman, London.
- HEINE B. (2013), On discourse markers: Grammaticalization, pragmaticalization or something else? *Linguistics*, 1-6, 1205-1247.
- HERMOSO MELLADO A. (2009), *Personnellement et franchement*, deux attitudes énonciatives, *Langue française*, 161, 23-38.
- KALTENBÖCK G, HEINE B. & KUTEVA T. (2011), On Thetical Grammar, *Studies in Language*, 35-4, 852-897.
- KÜHN T.S. (1962), *The Structure of Scientific Revolution*, The University of Chicago Press, Chicago and London.
- LANSARI L. (2020), *A Contrastive View of Discourse Markers. Discourse Markers of Saying in English and French*, Palgrave-McMillan.
- LOUREDA LAMAS O. & ACÍN VILLA E. (2010), *Los estudios sobre marcadores del discurso en español, hoy*, Madrid, Arco Libros.
- MARTIN P. (2018), *Intonation, structure prosodique et ondes cérébrales*, London, ISTE.
- MARTÍN ZORRAQUINO M^a.A. (1994), Sintaxis, semántica y pragmática de algunos adverbios oracionales asertivos en español actual, in V. Demonte (dir.), *Gramática del español*, México, El Colegio de México, 557-590.
- MARTÍN ZORRAQUINO M^a.A & PORTOLÉS LÁZARO J. (1999), Los marcadores del discurso, in I. Bosque & V. Demonte (dirs), *Gramática descriptiva de la lengua española*, 3, Espasa, Madrid, 4051-4213.
- MEILLET A. (1921), L'évolution des formes grammaticales, *Linguistique historique et linguistique générale*, Champion, Paris, 130-148.
- MILNER J. (1973), Wieso Pragmatik, *DRLAV*, Vincennes, 7, 1-68.
- MOLINELLI P. (2014), The development of functional roles and Romance languages: Processes and patterns, in C. Ghezzi & P. Molinelli (éds), *Discourse and Pragmatic Markers: from Latin to Romance Languages*, Oxford University Press, Oxford, 261-271.

- MOLINIER C. & LEVRIER F. (2000), *Grammaire des adverbes. Description des formes en -ment*, Droz, Genève-Paris.
- NØLKE H. (1990), Les adverbiaux contextuels: problèmes de classification, *Langue française*, 88, 12-27.
- PALMA S. (2007), *Les éléments figés de la langue*, coll. *Langue et parole*, L'Harmattan, Paris.
- PETIT M. (2010), Discrimination prosodique et représentation du lexique: les connecteurs discursifs, *Études de linguistique appliquée*, 157, 75-93.
- PORTOLÉS LÁZARO J. (1989), El conector argumentativo *pues*, *Dicenda*, 8, 117-132.
- PORTOLÉS LÁZARO J. (2016), *Los marcadores del discurso*, J. Gutiérrez-Rexach (ed.), *Enciclopedia Lingüística Hispánica*, 1, Londres/ NuevaYork, Routledge, 689-699.
- QUIRK R., GREENBAUM S., LEECH G. & SVARTVIK J. (1985), *A Comprehensive Grammar of the English Language*, Longman, London and New-York.
- ROUANNE L. (2012), Des connecteurs déconnectés, *Revue de Sémantique et Pragmatique*, n° 33, 215-230.
- RODRÍGUEZ SOMOLINOS A. (2011), Les marqueurs de discours: approches contrastives, *Langages*, 184, 3-12.
- ROSSI M. (2000), *L'intonation, le système du français*, Coll. *L'essentiel*, Ophrys, Paris.
- ROULET E. (1987), *L'articulation du discours en français contemporain*, Peter Lang, Berne.
- SCHENKEIN J.N. (1972), Towards an Analysis of Natural Conversation and the Sense of *Heheh*, *Semiotica*, 344-377.
- SCHIFFRIN D. (1987). *Discourse markers*. Cambridge, Cambridge University Press.
- SCHLYTER S. (1977), *La place des adverbes en -ment en français*, thèse de doctorat, Université de Constance.
- SCHNEIDER S. (2007), Reduced parenthetical clauses in Romance languages—A pragmatic typology, in N. Dehé & Y. Kavalova (eds.), *Parentheticals, Linguistics today*, 106, John Benjamins, Amsterdam/ Philadelphia, 237-258.
- SCHOURUP L.C. (1985), *Common Discourse Particles in English Conversation*, Garland Publishing Inc., New York & London.
- SCHOURUP L.C. (1999), Discourse Markers, *Lingua*, 107, 227-265.
- SIMATOS I. (1997), Expression idiomatique, expression figée, prédicat complexe, in B. Fradin & J.M. Marandin (éds), *Mot et grammaires*, Didier Erudition, Paris, 9-127.

- SVENSSON M.H. (2004), *Critères de figement, Skrifter från moderna språk*, 15, Umeå Universitet.
- TAMBA I. (2014), Sémantique lexicale et phrastique. Le sens compositionnel revisité, *Cahiers de lexicologie*, 5, 99-116.
- TOGEBY K. (1984), *Grammaire française*, vol. IV : *Les mots invariables*, Akademisk Forlag, Copenhague.
- URMSON J.O. (1970), Parenthetical Verbs, *Philosophy and Ordinary Language*, Univ. of Illinois Press, Urbana-Chicago-London, 220-240.
- VÁZQUEZ MOLINA J. (2016), À peine, opérateur discursif, *Scolia*, 30, 105-22.
- WARTBURG W. von & ZUMTHOR P. (1958), *Précis de syntaxe du français contemporain*, A. Francke, Berne.
- WILLETT T. (1988), A cross-linguistic survey of the grammaticization of evidentiality, *Studies in language* 12, 1-97.